717
COLLE BORDURE

MORTIER-COLLE À RETRAIT COMPENSÉ
COLLAGE SUR BÉTON ET ENROBÉ

S C E L L E M E N T

CONSOMMATION
2 kg/m²/mm d'épaisseur soit 2 à 3 kg par mètre linéaire de bordure (y compris joint).

CONDITIONNEMENT
- Sac de 25 kg

longue conservation.

CONSERVATION
12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

GARANTIE
■ RC Fabricant.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports
- L'enrobé et la pièce béton doivent être sains, de cohésion suffisante, propres.
- Saturer d'eau le support avant mise en place (non ruisselant).
- Nettoyer avec soin le support.
- Évacuer l'eau résiduelle.
- Sur support très fermé (béton surfacé) prévoir une préparation mécanique pour faciliter l'accrochage du produit.

Préparation du mortier
- Le mortier s'obtient par gâchage du 717 COLLE BORDURE avec de l'eau potable.
- Le malaxage se fait à l'aide d'une bétonnière, manuellement dans une auge à la truelle ou mécaniquement avec un malaxeur à vitesse lente (300-500 t/min).
- Temps de gâchage : 3 minutes environ jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène.

Collage de bordure
- Étaler un lit de mortier de 10 mm minimum d'épaisseur à la truelle en serrant sur le support pour assurer une bonne adhérence et une épaisseur de 3 à 5 mm après pose.
- Pré-encoller l'élément à coller.
- Poser l'élément béton et le serrer sur le support.
- Temps d'ajustabilité du produit : 20 minutes à + 20°C.

Dosage/Rendement

Quantité	25 kg
Eau	3,8 ℓ
Volume en place	13 ℓ

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI
- Température limite d'utilisation : 0°C à + 35°C.
- Protection des surfaces de la dessication avec 742 CURE SP.
- Ne pas appliquer sur support surchauffé (bitume mou).
- Ne pas appliquer sur support gelé ou en cours de dégel.
- Ne pas mélanger avec d'autres liants hydrauliques.
- L'ajout de sable et d'adjuvants est interdit.
- Consulter la fiche de données sécurité.

ASSISTANCE TECHNIQUE

La Société Lafarge Mortiers assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit. Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

1 - Ile-de-France
Tél. 01 45 10 66 33 - Fax 01 45 10 66 13

2 - Normandie - Nord-Est
Tél. 01 45 10 66 33 - Fax 01 45 10 66 25

3 - Rhône-Alpes
Tél. 04 72 48 11 11 - Fax 04 78 40 35 13

4 - Sud-Est
Tél. 04 90 21 42 42 - Fax 04 90 38 43 99

5 - Sud-Ouest
Tél. 05 61 31 71 00 - Fax 05 62 20 02 66

6 - Ouest
Tél. 02 47 93 88 80 - Fax 02 47 93 88 85

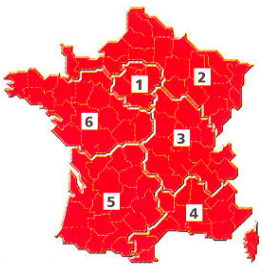

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure.

PAREXLANKO

Lafarge Mortiers S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance - 92446 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 19 55 - **www.parexlanko.com**